


englobecorp.com

PAR COURRIEL

Le 26 septembre 2017

Monsieur Hervé Chatagnier

Direction de l'évaluation environnementale
des projets hydriques et industriels
Ministère du Développement durable, de l'Environnement
et de la Lutte contre les changements climatiques
Édifice Marie-Guyart
675, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5V7

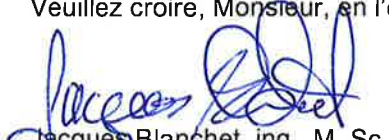
Objet : Demande d'augmentation de la limite de réception du centre de traitement de
Stablex Canada inc. situé à Blainville, Québec
Précision concernant l'Addenda 4 de la demande de décret 1317-81 –
Réponses complémentaires à la troisième série de questions et commentaires
N/Réf : 045-P-0008961-0-01-230-EN-L-0500-00
V/Réf. : 3211-22-034

Monsieur,

La réponse à la question 26 de l'Addenda 4 laisse supposer qu'un autre document sera déposé pour compléter la réponse. Il s'agit de la version 2 du document intitulé *Étude de dispersion des émissions atmosphériques dans le cadre du projet d'augmentation de la limite de réception du centre de traitement Stablex situé à Blainville* qui accompagne déjà l'Addenda 4. Ainsi, aucun autre document n'est nécessaire pour finaliser la réponse à la question 26.

Nous espérons que le tout sera conforme à vos attentes. Si, toutefois de plus amples renseignements s'avéraient nécessaires, veuillez communiquer avec M. Patrick Turgeon, directeur du projet pour Englobe Corp.

Veillez croire, Monsieur, en l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Jacques Blanchet, ing., M. Sc.
Directeur de projets

JB/ga

\\mlt6-fil-001\projets\045\p-0008961_stablex_modif_décret\secretariat\045-p-0008961-0-01-230-en-l-0500-00.docx

Englobe Corp.

T 418.704.8091
F 418.647.2540
info@englobecorp.com

1260, boulevard Lebourgneuf
Bureau 400, Québec (Québec)
Canada G2K 2G2